



ISSN : 2958-5805 (E)
2958-5813 (P)

N° 5 / Jan - 2025

Cahier De La Recherche Africaine

Revue pluridisciplinaire : Lettres, Arts et Sciences Humaines



Histoire, société et langage : la reconfiguration des idées

Revue indexée : Scientific Journal Impact Factor (SJIF)



CAHIER DE LA RECHERCHE AFRICAINE

**Revue Pluridisciplinaire
Lettres, Arts et Sciences Humaines**

Université Omar Bongo

Année 3 / Numéro 5 / Janvier 2025

ISSN : 2958-5805 (E)

2958-5813 (P)

HISTOIRE, SOCIETE ET LANGAGE : LA RECONFIGURATION DES IDEES



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Revue indexée

Scientific Journal Impact Factor (SJIF)

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23299>

Impact Factor : 5,338



MENTION LEGALE

La rédaction du *CRA* rappelle que les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses n'engagent que leurs auteur(e)s.

© Editions GNK Gabon 2025

gnkeditons.gab@gmail.com

ISSN : 2958-5805 (E) / 2958-5813 (P)

ISBN : 979-8-30602-397-7

Tous droits réservés pour tous les pays.

Toute modification interdite



Revue pluridisciplinaire : Lettres, Arts et Sciences Humaines

ISSN : 2958-5805 (E) / 2958-5813 (P)

Contacts

revue.cra@revue-cra.com / cra.uob@gmail.com

site : www.revue-cra.com

Bp. 17004, Université Omar Bongo, Libreville – Gabon

DIRECTEUR DE PUBLICATION

NDOMBI-SOW Gaël, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

REDACTEUR EN CHEF

MAGNIMA-KAKASSA Arsène, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

SECRETARIAT

BISSIELO Gaël Samson, Université Omar Bongo

BIVEGHE BI NDONG Wilfried, Institut de Recherche en Sciences Humaines

DISSY DISSY Yves Romuald, Université Omar Bongo

KOMBILA YEBE MAKOUNDOU Jean Mariole, Université Omar Bongo

KOUMBA ALIHONOU Gwladys, Ecole Normale Supérieure de Libreville

MASSALA MBINDZOUKOU Marius, Université Omar Bongo

MESSA Guy Christian, Université Omar Bongo

MILEBOU NDJAVE Kelly Marlène, Université Omar Bongo

MOUVONDO Epiphane, Université Omar Bongo

NDONG BEKA II Poliny, Université Omar Bongo

COMITE SCIENTIFIQUE

- **DIENE Babou**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Gaston Berger – Sénégal
- **FOTSING MANGOUA Robert**, Professeur Titulaire (Littérature), Université de Dschang – Cameroun
- **IDIATA Franck Daniel**, Professeur Titulaire (Linguistique), Université Omar Bongo – Gabon
- **LAMAH Daniel**, Professeur Titulaire (Géographie), Université de Kindia – Guinée
- **MADEBE Georice Berthin**, Directeur de Recherche (Sémiotique), Institut de Recherches en Sciences Humaines (IRSH) de Libreville – Gabon
- **MAMADOU DINDE Diallo**, Professeur Titulaire (Histoire), Université de Kankan – Guinée
- **MBONDOBARI Sylvere**, Professeur des Universités (Littérature), Université Bordeaux Montaigne – France
- **MENGUE M'OYE Alexis**, Professeur Titulaire (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **MONGUI Pierre-Claver**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **N'GORAN David**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire



- **NDOMBET André-Wilson**, Professeur Titulaire, (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **NZINZI Pierre**, Professeur Titulaire (Philosophie), Université Omar Bongo – Gabon
- **RENOMBO Steeve**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **TONDA Joseph**, Professeur Titulaire (Sociologie/Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **AKOMO ZOGHE S. Cyriaque**, Maître de Conférences (Civilisations hispano-africaines), Ecole Normale Supérieure de Libreville – Gabon
- **BIKOMA Florence**, Maître de Conférences (Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **KONAN Richmond Alain**, Maître de Conférences (Littérature), Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire
- **MAGNIMA-KAKASSA Arsène**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MAKITA-IKOUAYA Euloge**, Maître de Conférences (Géographie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MAPANGOU Dacharly**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MBOYI BONGO Serge**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **MEBIAME ZOMO Maixant**, Maître de Conférences (Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOMBO Charles Edgar**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOUSSOUNDA IBOUANGA Firmin**, Maître de Conférences (Linguistique), Université Omar Bongo – Gabon
- **MVE EBANG Bruno**, Université Omar Bongo, Maître de Conférences (Science Politique), Université Omar Bongo – Gabon
- **NDOMBI-SOW Gaël**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **NZENGUET IGUEMBA Gilchrist Anicet**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **OBIANG NNANG Noël Christian-Bernard**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **OVONO EBE Mathurin**, Maître de Conférences (Littérature espagnole), Université Omar Bongo – Gabon
- **PAMBO PAMBO N'DIAYE Anges Gaël**, Maître de Conférences (Littérature anglaise), Université Omar Bongo – Gabon
- **SANDOUONO FAYA Moïse**, Maître de Conférences (Histoire), Université de Kindia – Guinée
- **SOUMAHO MAVIOGA Orphée Martial**, Maître de Conférences (Sociologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **TABA ODOUNGA Didier**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon



SOMMAIRE

EFFETS LITTÉRAIRES ET COMMUNICATIONNELS.....	11
MOURSAL Makaye (Université de N'Djaména – Tchad) Incursions langagières dans les pièces de théâtre de baba moustapha, d'Ahmad Taboye et de Vangdar Dorsouma	13
LETSETSENGUI Marthe Prisca (Université Omar Bongo – Gabon) La représentation des univers créatifs des écrivains francophones.....	31
KUMBE MANDUKU DIBONGUI F. S. (Université Bordeaux-Montaigne – France) Sexualité féminine : entre pouvoir et soumission dans le roman <i>Cueillez-moi jolis messieurs</i> de Bessora	45
MOUNZIEGOU-MOMBO Narcice Wolfgan (Université Omar Bongo – Gabon) Société hésitante : discursivité fétide à travers « Aux choses du pays » de Movaizhaleine	63
SAWADOGO Issaka (Université Joseph Ki-Zerbo – Burkina Faso) Polyphonie et prise en charge de l'énonciation dans les propos des enseignants sur les langues nationales au Burkina F.....	79
OMPOUSSA Virginie (Université Omar Bongo Libreville – Gabon) IBOUEMALT NDOMBALT Marlène Jobert (Université Omar Bongo – Gabon) La guerre des statuts chez les femmes au Gabon : une forme de violence faite aux femmes par les femmes.....	95
BINGANGA Olivia (Université Omar Bongo – Gabon) L'influence de la transmission linguistique et des contraintes parentales sur le développement des compétences linguistiques chez les enfants gabonais.....	109
HUMANITÉS CLASSIQUES ET ESTHÉTIQUE MODERNE.....	123
GUÉBO Josué Yoroba (Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire) Rémunérer l'art traditionnel d'Afrique ? Esquisse d'une théorie.....	125
ARTHUR Noah Messi Frank (Université de Dschang – Cameroun) Repenser l'identité et l'histoire en Afrique noire.....	139
MOUTANGOU Fabrice Anicet (Université Omar Bongo – Libreville) « Chant du coupeur d'okoume » ou les difficultés socio-humaines liées à l'exploitation forestière dans la colonie du Gabon.....	153



DIOP Birama (Université Paris Cité – France) La légitimation du pouvoir politique en question.....	165
OUATTARA Kesséto E. (Université Felix Houphouët-Boigny – Côte d’Ivoire) Mogoya et prévention des conflits : repenser la cohésion sociale et la paix en Afrique subsaharienne	177
BORUGH BU DJORH Antoine (Université Omar Bongo – Gabon) Le concept de « force du droit » chez Hobbes à la lumière des lectures critiques de Rousseau et Kant.....	195
BALDÉ Mactarou (Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal) La problématique de l’union du corps et de l’âme : Descartes et Spinoza....	209
MICKALA Cyrille (Université Omar Bongo – Gabon) BISSA-BI-NZUE Astride (Ecole Normale Supérieure – Gabon) Pensée technoscientifique et dépoétisation du monde. Autour de science et esthétique chez Maurice Merleau-Ponty.....	223
COULIBALY Katinan Timothée (Université Alassane Ouattara – Côte d’Ivoire) L’Afrique sous le pouvoir des dictateurs : analyse politico-sociale de la longévité au pouvoir.....	239
KOUTTE Moussa (Université de N’Djaména – Tchad) Appropriation des projets de renforcement de la résilience climatique dans le Sahel : cas des aménagements climato-résilients dans le département du Guera/Tchad.....	261
NZAOU Levi Ruben (Université de Poitiers – France) La libre circulation des personnes en Afrique centrale à l’épreuve de la gestion du covid : quelles ont été les conséquences à la frontière Gabon-Cameroun ?.....	277
DOGONI Y. (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako – Mali) COULIBALY K. (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako – Mali) FOFANA Issa (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako – Mali) Enjeux de l’émigration irrégulière : repenser le paradigme du départ des jeunes de la commune rurale de Diallan au Mali.....	293
MEYE NDONG Serges (Université Omar Bongo – Gabon) Les immigrés ouest-africains : facteur d’insécurité ou enjeux pour l’économie gabonaise ? essai à partir du 6 ^{ème} arrondissement de Libreville et de la commune de Ntoun.....	311
AMON Angba Martin (Université Alassane Ouattara-Bouaké – Côte d’Ivoire) Modélisation et déconstruction de la formation universitaire au prisme de la résonance de Hartmut.....	331



COULIBALY Brahim (Université Alassane Ouattara – Côte d’Ivoire) AKABILE Attia Michel (Université Alassane Ouattara – Côte d’Ivoire) Déterminants socioculturels et économiques de la réticence des conjoints face à la réalisation de la consultation prénatale (CPN) au premier trimestre de la grossesse à Agnibilekrou (CRCI).....	349
SEURGONDA PATEDJORE SOUDY Jonas (Université de N’Djamena – Tchad) FOCKSIA DOCKSOU Nathaniel (Université de N’Djamena – Tchad) Les défis du transport universitaire à N’Djamena : une analyse des obstacles rencontrés par les étudiants en 2023-2024.....	367
CISSE Babacar (Université de Montréal – Canada) Pilules, sirops, huiles, crèmes et suppositoires pour quête de rondeurs : les publicités sur TikTok au péril de la santé au Sénégal.....	383
DIOP Mor (Université Cheikh Anta Diop – Sénégal) Le conseil départemental de Ziguinchor entre déficit de ressources humaines et manque d’éclat face aux populations.....	397
RAZAMANY Guy (Université de Mahajanga – Madagascar) TOTOVAHINY Bellarmin Nicodème (Université de Mahajanga – Madagascar) Nourrir la société et se nourrir en société : enjeux sociaux de la sécurité alimentaire : cas de <i>jao</i> ou <i>ja</i> chez les <i>Tsimihety</i> de <i>Mandritsara</i> à Madagascar.....	415
DJININBOH Gabriel (Université de N’Djamena – Tchad) L’intégration de l’éducation à la citoyenneté dans les programmes scolaires tchadiens : défis, opportunités et meilleures pratiques.....	433
TSIBA Jean-Kevin Aimé (IRSH-CENAREST – Gabon) ZOO EYINDANGA René Casimir (École Normale Supérieure – Gabon) Les politiques environnementales au Gabon, entre discours et réalité apodictique.....	447
MBOYI-MOUKANDA Laure Cynthia (Université Omar Bongo – Gabon) Les domaines de la filiation chez les Tsengui du Gabon : des origines à nos jours.....	467



HUMANITÉS CLASSIQUES ET ESTHÉTIQUE MODERNE

LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES EN AFRIQUE CENTRALE À L'ÉPREUVE DE LA GESTION DU COVID : QUELLES ONT ÉTÉ LES CONSÉQUENCES À LA FRONTIÈRE GABON – CAMEROUN ?

Levi Ruben NZAOU

Université de Poitiers – France

levynzaou@yahoo.fr

Résumé : La pandémie de Covid-19 a eu des conséquences dans plusieurs domaines d'activités. Face à cette épidémie mondiale, une bonne partie des stratégies de riposte était orientée vers la mise en place des restrictions en matière de déplacements, à la fois sur les plans internes et externes. La sous-région d'Afrique centrale n'est pas restée en marge de cette dynamique. Cependant, au lieu d'une réponse globale et concertée au niveau sous-régional, la gestion de la pandémie s'est caractérisée par la mise en place, par chaque État, d'un ensemble de mesures de restrictions au niveau national qui ont eu, au final, de lourdes conséquences sur la libre circulation des personnes. En adoptant une démarche comparative, et en prenant donc comme zone d'étude les localités rurales formant l'enveloppe frontalière Gabon – Cameroun, cet article tente de revenir sur le bilan de la gestion du Covid-19 dans la sous-région d'Afrique centrale en l'analysant à l'aune des problématiques de circulations. Il s'agit plus précisément de faire une radioscopie globale de la gestion de l'épidémie mondiale et d'en comprendre les conséquences localement situées en matière de libre circulation des personnes, et à travers une comparaison des expériences gabonaise et camerounaise.

Mots-clés : Libre circulation des personnes ; Covid-19 ; Gabon ; Cameroun ; Afrique centrale ; Mesures de restrictions

Abstract : The COVID-19 pandemic has had consequences in several areas of activity. In response to this global epidemic, much of the response strategies were geared towards imposing travel restrictions both internally and externally. The Central African subregion has not remained on the sidelines of this dynamic. However, instead of a comprehensive and concerted response at the sub-regional level, the pandemic management was characterized by the implementation, by each state, of a set of restrictive measures at the national level that had Ultimately, this has serious consequences for the free movement of persons. By adopting a comparative approach, and taking as study area the rural localities forming the border envelope Gabon - Cameroon, this article tries to go back on the management of the Covid-19 in the Central African sub-region by analysing it in terms of traffic problems. More specifically, it is a question of making a global radioscopy of the management of the global epidemic and understanding its consequences locally located in terms of free movement of people and through a comparison of the Gabonese and Cameroonian experiences.

Keywords: Free movement of persons ; COVID-19 ; Gabon ; Cameroon ; Central Africa ; Restrictive measures

Introduction

La covid-19 reste l'une des plus importantes pandémies du XXI^e. La dangerosité de la maladie, doublée à l'apparition de plusieurs variants, a contraint la plupart des gouvernants des pays du monde entier à prendre des chemins jusque-là inexplorés. Les stratégies pour combattre et tenter d'endiguer l'épidémie n'ont pas tardé à se mettre en place. Campagnes de



vaccination et dépistage, confinement, fermeture des écoles et des commerces non essentiels, priorisation du télétravail ont constitué le gros de la stratégie en guise de riposte. Cependant, d'un autre côté, certains efforts de lutte se sont également « traduits par des changements radicaux en matière de circulation des personnes dans le monde entier, ce qui a eu des lourdes répercussions sur la mobilité humaine à l'échelle mondiale » (OIM, 2020 : 34).

Dans ce contexte, l'immense majorité des pays ont mis en place différentes mesures pour tenter de limiter la propagation du virus. Et parmi ces mesures des efforts importants étaient orientés vers l'adoption des mesures restrictions en matière de voyages à la fois internes et externes pour raison de Covid-19. L'Afrique centrale n'est pas restée en marge de cette situation. L'ensemble des pays qui composent cet espace s'est également engagé sur la voie de l'adoption des mesures de restrictions imposées aux voyageurs nationaux et internationaux. Le but principal de ces mesures était de limiter la propagation de l'épidémie, ce qui n'a pas été sans conséquence sur la libre circulation des personnes dans cette région africaine.

La problématique du Covid a déjà été abordée par des auteurs. Sans vouloir en faire une liste exhaustive, nous pouvons citer les travaux de Ndong Beka II qui, à travers deux publications intéressantes, montre les conséquences de cette pandémie en Afrique subsaharienne par la fermeture des frontières des pays et au Gabon par un certain contrôle de l'espace, de la population et des différentes mobilités par l'État pour tenter d'endiguer ce phénomène.

Cependant, rares sont les chercheurs qui ont abordé cette problématique à travers la perspective d'une comparaison des expériences entre les pays de la zone d'Afrique centrale. L'intérêt de cet article repose donc sur l'approche comparative qu'elle tente de mobiliser pour revenir sur les impacts laissés par la gestion du Covid-19 en Afrique centrale, en mettant l'accent sur le domaine de la mobilité des personnes. En prenant comme échelle d'analyse cet espace communautaire, et plus précisément les localités rurales composant l'enveloppe frontalière Gabon-Cameroun, et en comparant les expériences des deux pays, nous tenterons de faire une radioscopie globale de la gouvernance de l'épidémie mondiale et d'en comprendre les conséquences localement situées. Autrement dit, quelles ont été les conséquences de la gestion du Covid 2019 sur la libre circulation des personnes en Afrique centrale, plus spécialement en ce qui concerne la zone frontalière Gabon – Cameroun ?

Ainsi, dans la suite de nos propos, nous défendrons l'hypothèse selon laquelle la gouvernance régionale face à l'épidémie du Covid-19 s'est caractérisée par l'absence d'une stratégie concertée entre les pays de la sous-

région. De ce fait, chaque pays a adopté sa propre politique de lutte contre la pandémie. Les expériences contrastées du Gabon et du Cameroun laissent suggérer que la juxtaposition des politiques nationales s'est matérialisée, dans les milieux ruraux jouxtant les frontières, par l'adoption des mesures de restrictions qui, en fin de compte, ont eu des conséquences significatives sur la liberté de circulation des personnes.

Après être revenu sur la zone d'étude et la méthodologie de recherche, nous aborderons tour à tour l'implémentation des mesures de restrictions appliquées à la circulation des personnes, l'augmentation des prix de transports et la baisse d'activité des marchés frontaliers, comme autant des résultats de la gestion du Covid qui ont à leur tour eu des conséquences importantes sur la libre circulation des personnes à la frontière Gabon – Cameroun.

1. Description de la zone d'étude et méthodologie de recherche

L'espace rural sur lequel s'est concentrée notre enquête est formé de deux régions frontalières séparées par le fleuve Ntem qui est à l'origine des noms des départements de part et d'autre de la frontière. En ce qui concerne le Gabon, il s'agit du département du Ntem situé dans la province du Woleu-Ntem et dont la ville de Bitam constitue le chef-lieu. Cette localité partage sa frontière nord avec le Cameroun et possède deux principaux points d'entrée officiels et d'autres, non officiels.

Photo 1 : Poste d'immigration d'Eboro (Gabon)



Source : Enquêtes personnelles, Levi Nzaou, 2022.



Cette image nous montre le poste-frontière d'immigration d'Eboro. Il se situe à la frontière Gabon – Cameroun et se trouve à quelques kilomètres du village d'Abang Minko'o. Les agents en poste à cet endroit sont chargés de vérifier les documents de voyage relatifs à l'entrée et la sortie des personnes du territoire gabonais tels que mentionnés dans la loi 05/86 fixant le régime d'admission et de séjour des étrangers en République gabonaise et les directives communautaires sur la libre circulation en Afrique centrale.

Photo 2 : Poste d'immigration de Méyo-Kyé (Gabon)



Source : Enquêtes personnelles, Levi Nzaou, 2022.

Cette image nous présente le poste frontalier de Méyo-kyé à la frontière Gabon-Cameroun. Ce poste se trouve à quelques kilomètres du village de Kyé-Ossi. Depuis l'adoption de l'Acte additionnel 01 de la CEMAC signé en 2013 sur la suppression de visa, les citoyens communautaires sont exonérés de visas pour les séjours de moins de 90 jours (3 mois). Seul un passeport en cours de validité suffit pour rentrer au Gabon.

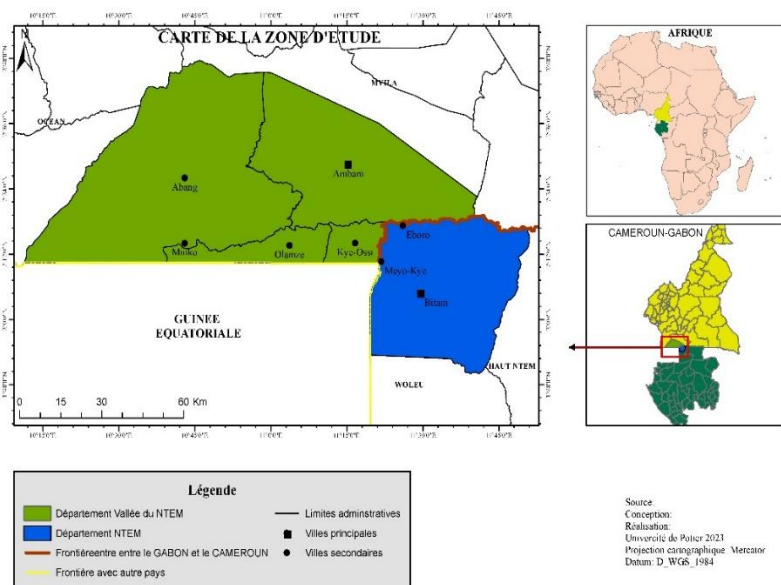
De l'autre côté, partie intégrante de la région Sud du pays, la zone camerounaise, quant à elle, frontalière au Gabon, est centrée sur le département de la vallée du Ntem dont les trois principales localités sont Abang-Minko'o, Kyé-Ossi et Ambam qui constitue le chef-lieu de ce département.

Photo 3 : Poste d'immigration de Kyé-Ossi (Cameroun)



Source : Enquêtes personnelles, Levi Nzaou, 2022.

La méthodologie utilisée dans cette contribution se veut descriptive et analytique. Elle repose sur le traitement des données collectées lors d'une enquête de terrain menée lors de deux séjours de recherche à la frontière du Gabon-Cameroun (février - avril 2022 et janvier – février 2023). Initialement programmées pour recueillir les données relatives à la réalisation de notre thèse de doctorat sur la libre circulation des personnes et la régionalisation en Afrique centrale, nous avons été très vite confrontés aux impératifs sanitaires dus aux mesures de restrictions liées au Covid. L'impact de ces mesures s'était fait ressentir non seulement dans le discours des personnes interrogées, mais également dans leur capacité réelle à circuler librement de part et d'autre de la frontière. Et cette situation nous avait donc obligés, par la même occasion, à intégrer le Covid comme paramètre important dans notre enquête de terrain. Cette enquête nous a permis de couvrir les localités environnantes de part et d'autre des deux frontières. Nous nous sommes donc concentrés sur les localités de Bitam, Eboro ainsi que Méyo-Kyé du côté du Gabon, et Kyé-Ossi, Ambam et Abang Minko'o du côté du Cameroun.

**Carte 1 : Zone d'étude (frontière Gabon – Cameroun)**

Source : Conception Levi Nzou, réalisation Chrislain Mouloungui.

En ce qui concerne les cibles interrogées, une posture visant à obtenir un échantillon représentatif de la diversité des points de vue a été priorisée. L'ambition n'était pas d'obtenir un échantillon représenté par tous les acteurs vivant dans cette région, mais de discuter avec des personnes aux profils suffisamment variés pour obtenir un panorama global afin d'établir une radioscopie globale sur les impacts de la gestion du Covid en matière de libre circulation des personnes dans cette zone frontalière.

Nous avons donc, dans cette zone d'étude, procédé à une série d'entretiens et d'administration de questionnaires non seulement auprès des représentants de l'État à l'échelle locale, mais également des associations et les populations résidentes ou circulant dans cet espace.

2. Une gestion du Covid marquée par l'implémentation des mesures de restrictions appliquées à la circulation des personnes

La Covid-19 a eu des conséquences importantes dans tous les domaines d'activité. En Afrique centrale, l'absence de stratégie concertée entre États a conduit à une juxtaposition des politiques nationales. Sur le plan des mobilités, les zones rurales à proximité des frontières ont été le théâtre de l'implémentation d'un ensemble de mesures pour limiter la propagation de

l'épidémie. À ce titre, les localités composant l'enveloppe frontalière Gabon – Cameroun se sont vues imposer des restrictions qui ont fortement impacté la libre circulation des personnes. C'est fort de ce constat qu'un agent de l'immigration à Bitam nous dira que :

Actuellement la circulation a plus ou moins pris un coup à cause du Covid notamment avec la fermeture des frontières. Parce que les frontières sont fermées, c'est un peu difficile de se déplacer librement actuellement, mais avant la fermeture des frontières ça fonctionnait tranquillement.

De ce fait, l'une des premières mesures restrictives mises en place dans la lutte contre le Covid était l'exigence d'un « *Laissez-passer* » pour se rendre à l'intérieur du pays. En effet, sur fond de riposte, le gouvernement gabonais avait décidé que pour limiter les déplacements des populations des centres urbains vers les zones rurales, il fallait désormais solliciter un laissez-passer expressément délivré par le Ministère de l'Intérieur et mentionnant le caractère impérieux et nécessaire du déplacement. Les motifs qui recevaient plus d'avis favorables de l'administration étaient généralement des déplacements pour des raisons de santé, raisons professionnelles et pour les décès. Ensuite, au niveau des frontières, « *une autorisation de sortie ou d'entrée* » du territoire avait également été instaurée pour réguler les flux des populations face à l'épidémie. En effet, les frontières étant fermées, il fallait donc, pour ceux qui voulaient quitter le Gabon pour rentrer au Cameroun ou vice-versa, solliciter une autorisation de sortie ou d'entrée sur le territoire national. Et compte tenu du contexte sanitaire, cette « autorisation de sortie ou d'entrée » devait aussi être délivrée par le Ministère de l'Intérieur en mentionnant le caractère indispensable de l'entrée ou la sortie du territoire. Et lorsqu'on répondait à ces deux premières exigences, il fallait enfin se soumettre à un test Covid-19 pour être autorisé à entrer au Gabon ou au Cameroun. Pour cette circonstance, des unités de santé avaient été installées à proximité des postes-frontières. Le but principal de ces structures était de lutter contre l'épidémie en établissant une surveillance épidémiologique au niveau des frontières. Le coût du test d'une validité de 48 heures oscillait entre 1 000 FCFA et 2 000 FCFA, et donnait aux populations, lorsqu'il était négatif, l'autorisation d'entrée en territoire gabonais ou camerounais.

Tableau 1 : Test Covid à la frontière Gabon – Cameroun

Test Covid	Gabon	Cameroun
Prix	2 000 FCFA	2 000 FCFA
Durée de validité	48 heures	48 heures

Source : Enquêtes personnelles, Levi Nzaou, 2022.



Ces mesures de restrictions mises en place par les autorités administratives ont été maintenues tout le long de la période du Covid-19, même si elles n'ont pas toujours trouvé l'assentiment des populations rurales dont certaines activités dépendent de la circulation transfrontalière. Par exemple, pour le cas des villages du côté de la frontière gabonaise, les restrictions imposées rentraient en conflit avec les aspirations des populations à se mouvoir librement au-delà des frontières. C'est fort de ce constat qu'un agent de l'immigration installé à la frontière du Gabon nous confiera que :

Pour les usagers, le plus souvent ce sont les Gabonais qui posent problème. Lorsque quelqu'un veut sortir, on lui dit non parce qu'il n'a pas l'autorisation de sortir du territoire, la personne le perçoit mal. Pour les étrangers y'a pas trop les problèmes, ils savent que quand vous êtes résidant au Gabon et que vous avez une carte de séjour, vous devez prendre un visa aller/retour et partir de Libreville pour son pays il sait qu'il doit prendre une autorisation de sortie du territoire.

C'est d'autant plus vrai que l'une des caractéristiques fondamentales de la frontière Gabon – Cameroun est la continuité territoriale du groupe ethnique fang (Loungou 1999 : 433). En effet, contrairement à d'autres frontières nées des conquêtes et des guerres, les frontières africaines ont été tracées par les anciennes puissances coloniales dans le but principal était d'harmoniser leur conquête du continent. Abstraction faite des réalités socio-anthropologiques, ce découpage a donc eu pour conséquence de séparer des clans et des familles entre plusieurs frontières. Et l'un des exemples les plus emblématiques en Afrique centrale est la séparation de l'ethnie fang entre le nord du Gabon, le sud du Cameroun et la partie continentale de la Guinée équatoriale.

La place centrale du clan et de la famille chez les Fangs fait que la frontière Gabon – Cameroun est perçue comme « une frontière familiale » selon les mots du Sous-préfet de Méyo-Kyé. Les populations n'hésitent donc pas à traverser cette frontière pour effectuer des activités dans le cadre professionnel, personnel et surtout familial, comme la célébration des mariages, des cérémonies de décès, des visites familiales... Toutes choses qui ont été mises à mal par les mesures de restrictions dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19.

Ces mesures de restrictions, notamment à travers les documents de voyage supplémentaires imposés aux voyageurs (laissez-passer, autorisation de sortie / entrée), le respect des mesures barrières limitant le nombre de passagers dans les véhicules ont inexorablement entraîné une augmentation des prix dans le secteur du transport des personnes. Ce qui n'a pas été sans conséquence sur la libre circulation des personnes dans la sous-région d'Afrique centrale.

3. Augmentation des prix des transports terrestres comme conséquence des mesures de restrictions à la circulation des personnes

Une autre conséquence de la gestion du Covid-19, fortement liée à la mise en place des mesures de restrictions, était l'augmentation des prix des transports. En effet, les réseaux de transport constituent un atout fondamental au service de la libre circulation de personnes. Ils permettent l'intégration physique des territoires en les reliant les uns aux autres par des moyens de communication. Ces moyens de communication permettent le développement des activités économiques, culturelles et politiques. Cependant, selon une note de synthèse de l'OIT « Le Covid-19 et les services de transport » (2020), les mesures de prévention ont entraîné une augmentation des coûts et des charges. Tandis que la chute de la fréquentation des transports durant la période de confinement s'est traduite par une baisse des recettes tarifaires.

Il existe une diversité de réseaux de transport. Notre analyse portant sur la zone frontalière Gabon – Cameroun, nous nous sommes concentrés sur le secteur du transport terrestre pour mesurer les impacts du Covid sur la libre circulation des personnes. En effet, le transport terrestre, notamment par le biais de la voiture, constitue le moyen de déplacement le plus courant dans la zone frontalière Gabon - Cameroun. Il reste un enjeu important pour le transport des marchandises, mais également la circulation des personnes entre les deux pays. C'est ce qui ressort de notre entretien avec l'une des autorités de la ville de Bitam :

Bitam, département du Ntem ayant à lui tout seul trois frontières (une avec la Guinée équatoriale et deux avec le Cameroun) et sachant qu'en dehors des frontières aériennes le gros du flux de personnes entre le Gabon et le Cameroun c'est plutôt du côté de chez moi donc c'est un enjeu majeur de la libre circulation des personnes en Afrique centrale.

De ce fait, la voiture, notamment le transport en commun, reste le moyen privilégié des populations locales autour de la frontière. Elles n'ont, pour la majorité d'entre elles, pas de véhicules à usage personnel. Elles utilisent donc des transports en commun (véhicule de transport, taxi, bus, moto...) pour leurs déplacements au quotidien, y compris lorsqu'il s'agit de franchir la frontière. Ainsi, compte tenu des difficultés à se déplacer pendant la période du Covid-19 dues non seulement à l'ensemble des mesures de restriction, mais également à la limitation du nombre de passagers dans les véhicules, le secteur du transport des personnes a flambé. Et cette situation a touché les deux côtés de la frontière tout en maintenant la différence entre les niveaux de vie de part et d'autre.

Dans ce sens, du côté gabonais de la frontière, les populations ont vu le tarif de l'itinéraire Libreville – Bitam passer de 14 000 FCFA à un montant de



17 000 FCFA en période de Covid-19 pour une distance de 650 km. La distance Oyem – Bitam, soit 75 km, est passée de 2 500 FCFA à 3 500 FCFA. Ou encore le trajet Bitam-Méyo kyé qui est passé de 1 500 FCFA à 2 000 FCFA en période d'épidémie pour une distance de 21 km.

C'était relativement le même son de cloche de l'autre côté du Ntem¹. Dans la partie camerounaise de la zone de notre étude, les populations déboursaient, en période de Covid-19, un montant de 500 FCFA pour aller à Kyé-Ossi contre 300 FCFA avant le Covid, le premier village camerounais, situé à 3 km de la frontière. La distance Kyé-Ossi – Ambam, soit 30 km, elle était passée de 1 000 FCFA à 1 500 FCFA. Ou encore le trajet Kyé-Ossi – Yaoundé qui valait 3 500 FCFA en période de Covid au lieu des 3 000 FCFA habituels que les populations payaient avant l'épidémie.

Tableau 2 : Prix des transports

Itinéraire	Période avant Covid	Période Covid	Distance
Libreville-Bitam	14 000 FCFA	17 000 FCFA	610 km
Oyem-Bitam	2 500 FCFA	3 500 FCFA	75 km
Bitam-Méyo-Kyé	1 500 FCFA	2 000 FCFA	21 km
Bitam-Abang Minko	1 500 FCFA	2 000 FCFA	33 km
Méyo-Kyé-Kyé-Ossi	300 FCFA	500 FCFA	3 km
Kyé-Ossi-Ambam	1 000 FCFA	1 500 FCFA	30 km
Kyé-Ossi-Yaoundé	3 000 FCFA	3 500 FCFA	274 km

Source : Enquêtes personnelles, Levi Nzaou, 2022.

Cette augmentation des prix dans le secteur du transport des personnes a été l'une des conséquences de la juxtaposition des politiques nationales confinées à la mise en place des mesures restrictives. Les impacts en matière de mobilités ont été importants. Les nouveaux tarifs pratiqués par les transporteurs, contraints par la conjoncture, par exemple, à limiter le nombre de passagers, ont clairement contribué à rendre la liberté de circuler dans cette sous-région davantage plus problématique qu'elle ne l'était déjà.

C'est dans ce sens qu'un de nos enquêtes nous dira que : « Avant je pouvais faire plusieurs voyages dans la semaine de Bitam à Kyé-Ossi pour faire des courses ou aller voir ma famille. Maintenant c'est devenu difficile avec les prix des voitures qui ont augmenté et tous les papiers qu'on demande ».

¹ Fleuve servant de frontière entre le Gabon et le Cameroun

Et cette augmentation du prix des transports a également eu des conséquences importantes sur l'activité des marchés frontaliers dans cette zone frontalière.

4. Impact du Covid et baisse d'activité des marchés frontaliers

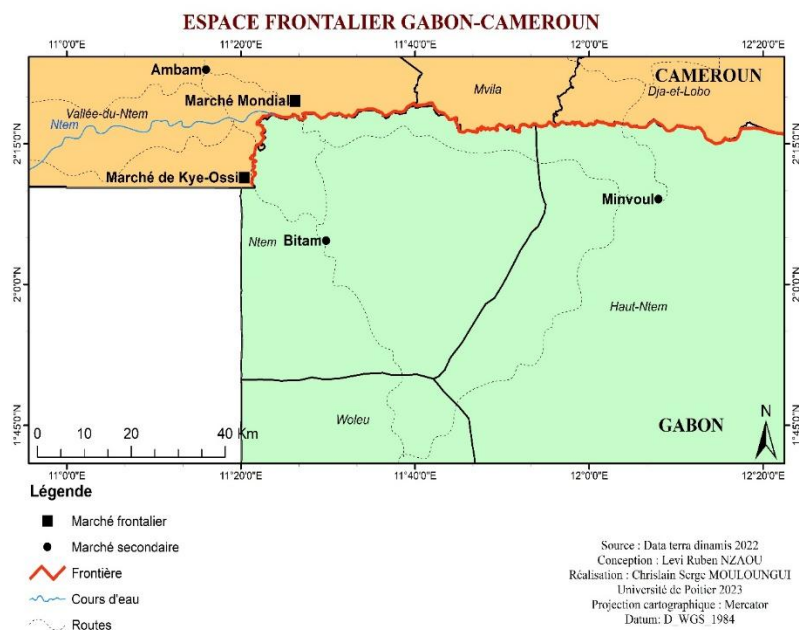
La sous-région d'Afrique centrale, notamment l'espace frontalier Gabon – Cameroun choisi dans le cadre de notre recherche, se trouve au cœur d'un ensemble de dynamiques sociospatiales, économiques et politiques qui structurent la vie des populations. Parmi ces dynamiques, le commerce transfrontalier occupe une place de choix. Dans la zone de notre étude, ce domaine d'activité est dominé par l'axe Cameroun-Gabon-Guinée équatoriale avec un ancrage particulier au Cameroun par le biais des marchés frontaliers d'Abang Minko et de Kyé-Ossi (Bennafla, 2002).

En effet, le Cameroun demeure un enjeu important pour le commerce transfrontalier en Afrique centrale, et par conséquent un espace incontournable à travers lequel on peut évaluer les impacts du Covid-19 dans ce secteur d'activité. Il demeure le seul pays de la CEMAC² à posséder une frontière avec les 5 autres États. Il permet également une connexion avec l'Afrique de l'Ouest à travers sa longue frontière avec le Nigéria et reste un enjeu maritime pour les États voisins comme le Tchad et la RCA ne disposant pas de façade maritime. Même si les échanges entre les États qui composent cet espace communautaire restent modestes (- 10%), on note néanmoins un point substantiel caractérisé par l'apport vivrier du Cameroun vers le Gabon et la Guinée équatoriale (OMC, 2013).

Le Cameroun est donc le premier partenaire CEMAC des pays de la sous-région d'Afrique centrale, surtout en ce qui concerne le Gabon et la Guinée équatoriale qu'il ravitaille en produits agricoles (Bennafla 2002 : 25). Dans la zone de notre étude, il possède deux villages : Kye-Ossi et d'Abang-Minko'o à l'intersection des frontières Gabon – Guinée équatoriale qui sont des marchés frontaliers. Ces villages commerciaux se trouvent à quelques kilomètres de la frontière. C'est des marchés transfrontaliers où on retrouve des produits divers (vivriers, comestibles, friperie, accessoires téléphones...). Généralement ouverts les week-ends, surtout les samedis, ces marchés accueillent les populations venues de tous les horizons, en majorité des Gabonais et Guinéens.

² CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale

Carte 2 : Espace frontalier Gabon-Cameroun



Le marché de Kyé-Ossi est situé à 1 km de la Guinée équatoriale et à 3 km du Gabon. C'est un marché de jour qui connaît sa plus grande affluence le weekend, notamment le samedi qui est le jour réservé à la vente des produits vivriers. Ce marché a été créé dans les années 1980 et rénové en 2003 à l'aide d'un financement du Fonds d'équipement intercommunal du Cameroun (FEICOM). D'un autre côté, le marché d'Abang Minko lui est situé à 1,5 km du fleuve Ntem qui sépare le Gabon et le Cameroun. Il abrite plusieurs boutiques ouvertes toute la semaine pour les besoins quotidiens des populations locales. Mais il connaît également sa plus grande ferveur le samedi en accueillant les populations des localités voisines de l'autre côté de la frontière. Ce marché a été construit en 1993 dans le cadre du plan de sécurité alimentaire à la suite d'une convention entre le Gabon et le Cameroun avec le soutien du Fonds européen pour le développement (FED) (Messe Mbega, 2015).

Aussi, le commerce transfrontalier et les marchés qu'il entretient structurent et rythment la vie des populations dans les zones rurales à proximité des frontières. Ces marchés permettent de créer toute une coopération commerciale transfrontalière. Ils sont non seulement des lieux de ravitaillement des populations, mais également une source importante de revenus pour les commerçants locaux. Les marchés frontaliers participent donc à la construction

des réseaux d'échanges marchands entre les populations de part et d'autre des frontières.

Cependant, comme dans tous les domaines d'activités, la pandémie de Covid-19 a eu des conséquences désastreuses sur le commerce transfrontalier en Afrique centrale. Même si des dérogations ont été prises, par exemple pour le transport des marchandises, l'activité et le fonctionnement des marchés frontaliers, et en particulier ceux de Kyé-Ossi et d'Abang Minko, ont été profondément bouleversés. Ces bouleversements se sont traduits par plusieurs facteurs. En effet, il y a eu une baisse importante d'activité à travers la diminution drastique du nombre de clients en semaine comme les weekends. Étant donné qu'une bonne partie de la clientèle est représentée par les populations des localités de l'autre côté de la frontière, les mesures de restrictions et l'augmentation du prix du transport ont eu pour conséquence de décourager les populations clientes qui avaient de plus en plus du mal à traverser la frontière pour aller se ravitailler dans ces marchés ou encore les commerçants pour aller écouler leurs marchandises de l'autre côté. Ce qui a inévitablement conduit à un manque à gagner pour tous les acteurs impliqués dans le commerce frontalier, du commerçant grossiste jusqu'au consommateur en passant par le détaillant, l'intermédiaire et le transporteur de marchandises.

Images 4 : Village commercial d'Abang-Minko'o (Cameroun)



Source : Enquêtes personnelles, Levi Nzaou, 2022.

Exemple sur ces photos, on peut voir le marché frontalier d'Abang Minko à deux périodes différentes. À gauche, une photo prise en août 2019 avant le Covid-19 lors d'une enquête sur les mobilités en Afrique centrale à laquelle nous



avons participé à récolter les données. On peut voir une certaine animation du marché avec des commerçants, des marchandises installées et quelques clients. Cette première photo contraste avec la deuxième à droite. Elle a été prise en février 2022 en période Covid-19 lors de notre enquête de terrain. On peut y voir le même marché, mais presque totalement vide.

Conclusion

En somme, la pandémie de Covid-19 a eu des conséquences dans tous les secteurs d'activités. Les stratégies de lutte et de ripostes ont contraint les dirigeants du monde entier à s'aventurer sur des chemins jusque-là inexplorés. En Afrique centrale, la lutte contre la Covid-19 s'est caractérisée par l'absence d'une stratégie globale au niveau de la sous-région. La tendance qui a alors prévalu était plutôt l'adoption, par chaque État, d'un ensemble de mesures pour tenter de contenir l'épidémie. Dans ce sens, les localités rurales à proximité des frontières ont été le théâtre de l'implémentation d'un ensemble de mesures qui ont finalement eu de lourdes conséquences sur la libre circulation des personnes.

En prenant comme exemple les localités qui forment l'enveloppe frontalière Gabon – Cameroun, cet article a tenté d'analyser les impacts du Covid-19 sur la libre circulation des personnes en Afrique centrale. L'espace choisi est intéressant à bien des égards. Il s'inscrit au centre d'une diversité d'échelles, d'acteurs, de stratégies et de dynamiques qui influencent de manière considérable la libre circulation des personnes en Afrique centrale. Ces caractéristiques font donc de cette frontière Nord Gabon et Sud Cameroun un espace incontournable pour jouer sur la frontière et comprendre la libre circulation des personnes en Afrique centrale. C'est pourquoi nous avons trouvé intéressant d'analyser les impacts du Covid-19 sur la liberté de circulation des personnes dans cette zone.

Il en ressort que la période Covid-19 a été marquée par la mise en place d'un ensemble de mesures restrictives (laissez-passer, autorisation de sortie ou d'entrée et test PCR) pour entrer ou sortir du territoire national. Ces mesures, bien qu'orientées vers la lutte contre la pandémie, ont eu pour conséquences la flambée des prix des transports en commun, compte tenu de la réduction du nombre des passagers dans les voitures. Ce qui, en fin de compte, a participé à considérablement baisser l'activité des marchés frontaliers dont une bonne part de la clientèle vient des localités de l'autre côté de la frontière.

Bibliographie

- BAMBA M., 2017, *La liberté de circulation et le développement humain en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Paris, L'Harmattan.
- BENNAFLA K. 2002, « Commerce, marchés frontaliers et villes-frontières en Afrique centrale », Bernard REITEL, Patricia ZANDER, Jean-Luc PIERMAY, and Jean-Pierre RENARD (eds), *Ville et frontières* [Internet]. [cité 6 juill 2021] ; Disponible sur : https://www.academia.edu/7418189/Commerce_march%C3%A9s_frontaliers_et_villes_fronti%C3%A8res_en_Afrique_centrale_2002
- BENNAFLA K. 2002, *Le commerce frontalier en Afrique centrale. Acteurs, espaces, pratiques*. Paris, Karthala.
- DONFACK SOKENG L. 2005, *La liberté d'aller et venir.: Etats, individus et réseaux dans les migrations africaines*. Paris : Karthala.
- FOUCHER M. 2020, *Frontières d'Afrique, pour en finir avec un mythe*. Nouvelle éd. Paris : CNRS éditions.
- FOUCHER M. 1991, *Fronts et frontières : un tour du monde géopolitique*. Paris : Fayard.
- FOUCHER M. 2007, *L'obsession des frontières*. Paris : Perrin.
- KAMDEM P. 2016, « La dynamique migratoire au Cameroun : éléments de traçabilité et de construction socio-spatiale », *Emigration internationale au Cameroun Des enjeux nouveaux aux nouvelles figures*. Paris : Éditions L'Harmattan.
- KAMDEM P. 2020, *Les migrations en Afrique centrale : Lois, politiques et pratiques migratoires*. Afrique centrale : Open Society Initiative for West Africa (OSIWA).
- Le COVID-19 et les services de transport urbain de passagers [Internet]. 2020 [cité 4 janv 2023]. Disponible sur : http://www.ilo.org/sector/Resources/publications/WCMS_761907/la-ng--fr/index.htm
- LOUNGOU S. 1999, « La frontière nord du Gabon : une brève étude de géographie politique », *Espace Populations Sociétés*, n° 17(3), pp. 439-49.
- LOUNGOU S. 2010, « La libre circulation des personnes au sein de l'espace de la CEMAC : entre mythes et réalités », *Belgeo*, vol. 3, pp. 315-330.
- MEDINA L, DIALLO MM., 2021, « Les coopérations transfrontalières comme outils d'intégration régionale : analyse croisée dans les Suds (Amérique centrale, Afrique de l'Ouest) ». *Belgeo* [Internet]. 9 nov 2020 [cité 4 juill 2021] ; (4). Disponible sur : <https://journals.openedition.org/belgeo/43693>



- MESSE MBEGA C.Y., 2022, « Les régions transfrontalières : un exemple d'intégration sociospatiale de la population en Afrique centrale », *Éthique publique Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale* [Internet]. 2 juin 2015 [cité 2 juin 2022] ; 17(1). Disponible sur : <https://journals.openedition.org/ethiquepublique//1724>
- MONGBET A. 2019, *Mobilités, dynamiques frontalières et intégration sous-régionale en zone CEMAC : le cas des commerçants de Kyé-Ossi* [Thèse de doctorat]. [Poitiers]: Université de Poitiers.
- NDONG BEKA P., 2022, « Les frontières des pays d'Afrique subsaharienne à l'épreuve de la Covid-19 », *Espace géographique et société marocaine*, n°58, pp. 31-52.
- NDONG BEKA P., 2022, « La Covid-19 et le contrôle du territoire au Gabon : du renforcement des frontières à l'appropriation de l'espace public », *Revue Gabonaise de Littérature et Sciences Humaines*, n° 8, pp. 5-20.
- NOUFFEUSSIE NGUEUTA L. 2020, *La production de la politique de libre circulation des biens et des personnes dans la sous-région CEMAC : acteurs, enjeux et processus*. Saint-Denis : Édilivre.
- OIM, 2020, État de la Migration dans le monde.
- PECOUD A, DE GUCHTENEIRE P. 2009, « Migration sans frontières. Essai sur la libre circulation des personnes », *Cahiers d'études africaines*, Paris, Unesco.
- PECOUD A. 2015, « Liberté de circulation et gouvernance mondiale des migrations », *Éthique publique Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, n° 17(1), [Internet] [cité 11 oct 2021]; Disponible sur : <https://journals.openedition.org/ethiquepublique/1749>
- SADOUNI S, GAZIBO M. (éd.), 2020, *Migrations et gouvernances en Afrique et ailleurs*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- SINDJOUN L. (éd.), 2005, *État, individus et réseaux dans les migrations africaines*. Paris : Karthala.
- SOMMO PENDE A. 2010, *L'intégration sous-régionale dans la zone CEMAC à l'épreuve de la liberté de circulation des personnes et des biens* [Maîtrise de master].
- ZOGO NKADA SPZ. 2011, « La libre circulation des personnes : réflexions sur l'expérience de la C.E.M.A.C. et de la C.E.D.E.A.O », *Revue internationale de droit économique*. n°18 avr; t.XXV(1), pp. 113-136.

Cahier De La Recherche Africaine

REVUE PLURIDISCIPLINAIRE : LETTRES, ARTS ET SCIENCES
HUMAINES



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Année 3 - N°5 - Jan-2025

**BP: 17004, Université Omar Bongo
Libreville (Gabon)**

revue.cra@revue-cra.com / cra.uob@gmail.com

www.revue-cra.com

ISSN : 2958-5805 (E)

2958-5813 (P)

Tel : (+241) 077853540 / 066600380 /

(+33) 0647489781

gnkeditons.gab@gmail.com



ISBN : 979-8-30602-397-7

